

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Secrétaire de séance : CHARRIN Sabine

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 29 JANVIER 2018.**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 29 janvier 2018.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

**Le compte administratif 2017 « communal » se présente comme suit :**

En section fonctionnement :	- Dépenses :	466 438,19 €
	- Recettes :	587 349,13 €
En section investissement :	- Dépenses :	78 402,30 €
	- Recettes :	977 124,19 €

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE TRESORIER PRINCIPAL DE SAINT-CHAMOND**

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 :**

En section fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 597 416,17 €. En section investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 2 717 566,57 €, compte tenu des crédits de report.

**FORET COMMUNALE : Approbation des travaux de dépressage – Demande de subvention**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les travaux d'intervention en futaie irrégulière combinant éclaircissement des semis, nettoyage, dépressage et remise en état sur la parcelle 23.
- désigne l'entreprise EMD Bois Pilat.
- sollicite une subvention, auprès de Sylv'ACCTES Rhône Alpes.

**LOCATION SALLE POLYVALENTE : Tarif année 2018**

Le conseil municipal précise que la première location de la salle polyvalente par une association de la commune, s'élève à 80 € correspondant à la part entretien. Pour les locations suivantes, les tarifs ci-dessous seront appliqués :

- salle entière : . une journée : 310 euros (part location 230 euros, part entretien 80 euros)
  - . journée supplémentaire et consécutive 80 euros
- demi-salle : . une journée : 175 euros (part location 105 euros ; part entretien 70 euros)
  - . journée supplémentaire et consécutive : 40 euros
- pour funérailles : gratuité

**SIEL : Adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage Public »**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'adhérer pour 6 ans minimum, à compter de l'année 2018, à la compétence optionnelle « Eclairage Public » mise en place par le SIEL.

- décide de choisir les installations situées sur les voies publiques et/ou les sites et monuments pour la maintenance.
- décide de mettre à disposition du SIEL les ouvrages correspondants pour la durée de l'adhésion.
- décide que le SIEL assurera la mise à jour des plans pour le suivi des installations d'éclairage public.
- dit que la commune s'engage à verser les participations annuelles correspondantes aux options choisies, ainsi qu'à régler toutes sommes engagées par le SIEL lors des changements systématiques intervenus pendant la durée d'adhésion.

#### SIEL : Eclairage rue des Châtaigniers

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- prend acte que le SIEL, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de « Eclairage Public Rue des châtaigniers » dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- prend acte que des travaux relevant de la compétence de Saint Etienne Métropole seront assurés en coordination avec la communauté urbaine, et que le chantier ne pourra débuter qu'après délibération de Saint Etienne Métropole.
- approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- décide d'amortir ce fonds de concours sur une année.

#### ECOLE PUBLIQUE : Demande de dérogation pour application de nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019

Suite au refus de l'inspection académique de la première proposition, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention :

- déclare être favorable au retour d'un rythme scolaire à 4 jours par semaine.
- approuve le maintien des horaires actuels, à savoir : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30.

#### Restaurant de la Place : Demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'Investissement local (FSIL) Année 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet de création d'un ensemble restaurant scolaire – bar associatif et création d'un espace public aménagé.
- sollicite le fonds de soutien à l'investissement local année 2018, dans le cadre de la rénovation thermique et de la mise aux normes et sécurisation des équipements publics (refus dossier en 2017).

#### Classement du lotissement de la Bredouze en voirie communautaire

Suite à la demande des habitants du Lotissement de la Bredouze, le conseil municipal par 10 voix contre et 4 abstentions, décide de ne pas classer ce lotissement en voirie communautaire.

#### QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- concernant la nouvelle école, fait le point sur les travaux de démolition.
- fait le point sur les travaux Chemin du Gué.
- fait le compte-rendu de la réunion du 01/02/18 sur le projet de la microcentrale hydro-électrique. Une prochaine réunion aura lieu le 29/03/18.
- fait le compte-rendu de la réunion du 23/03/18 sur le projet de résidence Bien-Vivre à St Paul-en-Jarez.
- informe que le point sur l'état des chemins a été fait avec SEM.